

Présidence : M. VINCENT, Principal

Secrétariat : M. DESCAMPS Daniel

Membres présents :

- M. VINCENT, Principal
- Mme PRUNIER, Principale-adjointe
- M. PEYRE, Adjoint-gestionnaire
- Mme GAUGRIS, Directrice-adjointe de la SEGPA
- M. BORTOLUS, Conseiller Principal d'Education

- Mme COUEDRIAU
 - Mme EL MAZOUNI
 - Mme LARDEAU
 - Mme MASSE
 - Mme PASQUET
 - Mme TABAREAU
 - M. THUILLER
- Représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation

- M. HARZOUN
 - Mme DEBUSY
- Représentants élus des Personnels ATOSS

- M. DESCAMPS
 - Mme MOLEIRO
 - Mme TAVENON
- Représentants élus des Parents

Membres absents excusés :

- M. BLANCHET, Représentant de la Collectivité de rattachement
- Mme MERIAUDEAU Frédérique, Représentante de la Collectivité de rattachement
- M. VILLIN, Représentant de la commune
- M. ADRADOS, Représentant élus des personnels d'enseignement et d'éducation remplacé par Mme MASSE
- Mme BURON, Représentante élus des personnels d'enseignement et d'éducation remplacé par Mme TABAREAU
- M. CHRISTIN, Représentant élu des personnels ATOSS
- Mme CHOLLET, Représentante élus des Parents
- Mme CORVIOLE, Représentante élus des Parents
- Mme FOURNIER, Représentante élu des Parents
- M. CHOLLET Gabin, Représentant élu des élèves

Membres absents :

- M. DUPONCHEL Marc, Représentant de la commune
- Mme COUDRAY, Représentante élus des Parents
- Mme FOURNIER, Représentante élus des Parents
- Mme PINSON, Représentant élu des élèves
- M. MOREAU, Représentant élu des élèves

Nombre de présents : 17

Quorum : 16

N° et nature des questions traitées	Nombre de feuillets	Observations
I - CONSEIL D'ADMINISTRATION		
II - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE		
III - PROJETS D'ETABLISSEMENT		
IV - VIE SCOLAIRE		
IV - QUESTIONS DIVERSES		
Total de feuillets.....		

LE PRESIDENT



E. VINCENT

Transmis à Monsieur le Directeur Académique
des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Indre

LE SECRETAIRE



M. DESCAMPS Daniel

LE PRINCIPAL,

E. VINCENT



COLLEGE « Les Sablons » - 36500 BUZANÇAIS
PROCES - VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 25 JUIN 2019
Séance n°6

N° et nature des questions traitées : I – CONSEIL D'ADMINISTRATION	Réservé à l'Administration
<u>Ouverture de la séance :</u> Le Président ouvre la séance à 17h45. Le quorum est atteint et le conseil d'administration peut donc délibérer. M. DESCAMPS, représentant des parents d'élèves assure le secrétariat de séance. <u>Ordre du jour :</u> 1. Adoption de l'ordre du jour 2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du mardi 23 avril 2019 3. Bilan financier des séjours organisés en 2018-2019 4. Organisation des voyages prévus en 2019-2020 5. Chartes des voyages 6. Convention UPE2A 7. Création d'une option badminton 8. Recrutement AED 9. Questions diverses 1 – <u>Adoption de l'ordre du jour</u> M. VINCENT explique que le point 6 ne sera pas examiné ce jour. Il sera présenté au conseil d'administration de septembre. Le point 7 devient le point 6, le point 8 devient le point 7 et le point 9 devient le point 8. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec 16 voix. ACTE 2 – <u>Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du mardi 23 avril 2019</u> En l'absence de remarques, le procès-verbal du Conseil d'Administration du mardi 23 avril 2019 est approuvé <u>Vote : 16 pour</u> ACTE	1 / 1

COLLEGE « Les Sablons » - 36500 BUZANÇAIS
PROCES - VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 25 JUIN 2019
Séance n°6

N° et nature des questions traitées : II – GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	Réservé à l'Administration
3 – <u>Bilan financier des séjours organisés en 2018-2019</u> M. PEYRE présente les bilans financiers des différents voyages : Départ de M. HARZOUN du conseil d'administration Arrivée de Mme TAVENON à 18h00 et départ de M. THUILLIER, de Mme EL MAZOUNI et de Mme MASSE <u>Ski</u> : 46 élèves Budget prévu : 20770,00€ Réalisé : 20193,72 € Adopté à l'unanimité avec 16 voix. ACTE <u>Espagne</u> : 52 élèves Budget prévu : 19108,00€ Réalisé : 19085,22 € Adopté à l'unanimité avec 16 voix. ACTE <u>Angleterre</u> : 48 élèves Budget prévu : 17636,10 € Réalisé : 15672,35 € La différence s'explique par l'annulation de certaines visites. Adopté à l'unanimité avec 16 voix. ACTE <u>Auvergne</u> : 40 élèves Budget prévu : 7301,00 € Réalisé : 7169,64 € L'établissement a financé la visite à Vulcania. Les actions du FSE (vente de fromage) ont permis de réduire la part des familles. Adopté à l'unanimité avec 16 voix. ACTE 4. <u>Organisation des voyages prévus en 2019-2020</u> <u>Ski</u> : Madame Lardeau explique que le séjour aura lieu à Morzine où l'hébergement sera de meilleure qualité qu'au Gets. Les objectifs du séjour sont la découverte d'activités de pleine nature, du milieu montagnard et de la vie en collectivité. Il est prévu de la randonnée en raquettes et des cours de ski alpin à raison de 4 heures par jour durant 5 jours. Les cours seront encadrés par des moniteurs de l'ESF. Le prestataire fournit une prestation complète : hébergement restauration location de matériels, forfaits, cours de ski et autres activités. Le séjour est prévu du 12 au 18 janvier 2020 Adopté à l'unanimité avec 13 voix. ACTE <u>Auvergne</u> : Le voyage est prévu sur trois jours du lundi 18 au mercredi 20 mai 2020, pour 40 élèves (au lieu de 45 en 2019).	1 / 3

COLLEGE « Les Sablons » - 36500 BUZANÇAIS
PROCES - VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 25 JUIN 2019

Séance n°6

N° et nature des questions traitées : II – GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	Réservé à l'Administration
Les objectifs principaux sont la découverte des volcans et la randonnée. Madame Pasquet explique que cette année, il n'y aura pas de course d'orientation afin de dégager du temps pour la visite de deux autres pays. Adopté à l'unanimité avec 13 voix. ACTE <u>Italie :</u> Le voyage sera proposé aux élèves latinistes. Il proposera la découverte de la civilisation romaine à travers la visite de lieux antiques. Les élèves auront à tenir un carnet de voyage et rédiger un compte rendu du séjour. Les dates ne sont pas encore arrêtées, mais le voyage aura lieu au cours du premier trimestre civil. L'hébergement sera du type auberge de jeunesse ou hôtel. Adopté à l'unanimité avec 13 voix. ACTE <u>Allemagne :</u> Organisé conjointement avec le collège de Déols, ce voyage est ouvert à 25 élèves du collège Les Sablons. La destination choisie est Fribourg, ville pionnière en matière d'écologie. Les élèves tiendront un carnet de voyage et rédigeront un rapport pouvant servir à l'oral du DNB. Le choix d'hébergement, hôtel ou familles, n'est pas défini. Un appel d'offre sera organisée à la rentrée pour le choix du prestataire. Adopté à l'unanimité avec 13 voix. ACTE <u>Espagne :</u> Ce voyage à Barcelone est proposé aux élèves de troisième. Les objectifs sont : développer l'autonomie, vivre en société et découvrir la société espagnole. Au programme, identique à celui de 2019, s'ajoute la visite du musée Miro. Les élèves devront tenir un carnet de voyage. L'hébergement se fera en famille. Adopté à l'unanimité avec 13 voix. ACTE <u>5. Charte des voyages :</u> Départ de Mme MOLEIRO à 18h30 et de M. PEYRE Monsieur Vincent présente la charte qui permet de fixer une trame pour l'organisation des voyages. Madame Couedriau souhaiterait que soit précisées les conditions dans lesquelles les élèves sont tenus de rattraper les cours donnés en leur absence. Il sera mentionné dans la charte que les élèves auront l'obligation de rattraper les cours dans un délai d'une semaine après leur retour. Adopté à l'unanimité avec 10 voix. ACTE	2 / 3

COLLEGE « Les Sablons » - 36500 BUZANÇAIS
PROCES - VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 25 JUIN 2019
Séance n°6

N° et nature des questions traitées : II – GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE	Réservé à l'Administration
<u>6. Option badminton :</u> Madame Lardeau présente cette option qui a pour but d'approfondir la pratique et l'orienter vers la compétition, en lien avec l'association sportive. Cette option est proposée aux élèves de cinquième à raison d'une heure par semaine. 16 élèves ont été présélectionnés et 3 sont en liste d'attente. Affectation de dotation aux fonds sociaux : 3000 € sont ajoutés au fond social de la cantine qui passe à 6000 € 570,70 € sont ajouté au fond social collégien qui passe à 4900 € Adopté à l'unanimité avec 11 voix. ACTE <i>Décision budgétaire modificative :</i> <i>Monsieur Peyre explique qu'une erreur s'est glissée dans la rédaction de la DBM votée lors d'un conseil précédent et qui concernait l'achat de matériel informatique pour les arts plastiques et la musique.</i> <i>Les 12000 € prélevés sur les réserves de l'établissement sont répartis de la façon suivante :</i> <i>5770,72 € vers le budget OPC</i> <i>2359,33 € vers le budget ALO</i> <i>3869,95 € vers le budget ALO électricité.</i> <i>Adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.</i> Vote : 7 pour et 3 abstentions ACTE	3 / 3

COLLEGE « Les Sablons » - 36500 BUZANÇAIS
PROCES - VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 25 JUIN 2019
Séance n°6

N° et nature des questions traitées : III – VIE SCOLAIRE	Réservé à l'Administration
7. <u>Recrutement AED</u> : Retour de M. PEYRE Il y a 5 contrats à temps plein et 1 mi-temps pour les élèves allophones. L'un des contrats temps plein arrive à son terme, et sera remplacé par un autre temps plein. Les fonctions attribuées sont : la surveillance, l'accompagnement lors des déplacements, le contrôle des entrées et sorties et le respect du règlement intérieur. Adopté à l'unanimité avec 11 voix. ACTE	1 / 1

COLLEGE « Les Sablons » - 36500 BUZANÇAIS
PROCES - VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 25 JUIN 2019
Séance n°6

N° et nature des questions traitées : IV – QUESTIONS DIVERSES	Réservé à l'Administration
8. <u>Questions diverses</u> : Monsieur Vincent informe le conseil qu'il a fait une demande pour accueillir deux « services civiques ». Ce sont de contrats de 30 heures par semaine sur 10 mois du 2 septembre au 3 juillet. Le premier aura pour fonctions de participer à l'inclusion des élèves allophones, à l'accompagnement lors des déplacements, et à la surveillance. Le deuxième interviendra en soutien dans l'éducation à la citoyenneté et l'orientation. ***** La séance s'est levée à 19h10	1 / 1